

Le syndicaliste

Le journal de l'UD

N°164 - Juin 2018

**NOUVELLE
VERSION**

FO
la force syndicale
en ESSONNE

Spécial **XIème Congrès UD**

www.udfo91.fr

L'ESSONNE au CONGRES FO



L'Essonne bien représentée au Congrès confédéral de Lille - P.2

Le CONGRES FO en ESSONNE



ENSEIGNEMENT, CHIMIE, TERRITORIALE, TRANSPORT, COMMERCE, SECU, SANTE...
UN BUREAU, UNE CE, DES COMMISSIONS à L'IMAGE DES SYNDICATS DE L'ESSONNE, élus lors du dernier congrès départemental - P4 à 10



sommaire :

24ème Congrès Confédéral à Lille --- p.2

EDITO "Résister, Revendiquer, Reconquérir !" --- p.3

La parole est libre à la CGT-FO--- p.4

Implanter, Construire, Rénover et Défendre --- p.5

Les nouvelles instances de l'UD FO 91 --- p.6

Résolution du XIème congrès des Syndicats de l'Essonne --- P.7 à 10

La parole aux syndicalistes de l'Essonne --- p.11 et 12

Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur-- p.13

Les retraités ont la parole --- p.14

L'Echo de l'AFOC en Essonne --- p.15

L' Affiche des élections fonction publique 2018 --- p.16



Résister, Revendiquer, Reconquérir!

Mandatés par des syndicats de l'Essonne, des militants de notre Union Départementale étaient présents du 23 au 27 avril à Lille où se tenait le 24^{ème} congrès des syndicats confédérés de la CGT-FO.

Des militants de notre UD sont intervenus à la tribune, Colette LAPLANCHE pour le SDAS 91, Christophe LE COMTE pour FO COMMERCE 91, Clément POULLET pour la FNEC-FP 91 (visibles sur le compte **FO Essonne** sur **YOUTUBE** et en photos ci-dessous), lors des discussions qui ont nourri les résolutions.

Résolutions, aux nombres de 4 (La Générale, la Protection Sociale, la Sociale et les DOM-TOM) où là encore une présence essonniennaise aux commissions est à souligner, qui se sont réunies jusque tard la nuit (1h30 pour la Sociale). Elles ont toutes été adoptées à l'unanimité par les membres des commissions et à une très large majorité par les congressistes.

Elles sont disponibles sur le site confédéral.

Un nouveau Secrétaire Général avec un nouveau bureau et une nouvelle commission exécutive où sont présents trois des

Ce congrès fut marqué par une affirmation de nos valeurs appuyées par notre camarade Pascal PAVAGEAU élu au poste de Secrétaire Général de la CGT-FO.

nos camarades de l'URIF FO (UD du 75, 78 et 92). A souligner que notre Camarade Jean Noël LAHOZ est réélu à la commission confédérale de contrôle des comptes.

Ce congrès, de plus de 3500 militants est marqué par un positionnement (très attendu) de combat. La résistance et la

reconquête c'est l'orientation portée par les militants de la CGTFO, comme l'indique la conclusion de la Résolution Générale ([voir en page 7, en bleu](#)).

Le discours musclé de notre Secrétaire Général Pascal PAVAGEAU est à la hauteur de nos attentes.



En Essonne, nous devons en faire écho et continuer à développer notre organisation pour partager plus largement le message clair et net issu du plus grand congrès syndical français.

Notre 11^{ème} Congrès départemental se trouve dans cette lignée, c'est pour cela qu'il cite dans sa résolution la conclusion de la Résolution Générale Confédérale qui

trace une réelle perspective ([voir en page 7, en bleu](#)).



Christophe LE COMTE



Colette LAPLANCHE



Clément POULLET

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

Il y a 70 ans de cela, Léon JOUHAUX et ses camarades après avoir quitté le bureau Confédéral de la CGT fondèrent la CGTFO lors de son premier congrès, les 12 et 13 avril 1948.

Il fallait cela pour continuer la CGT, celle de la Charte d'Amiens.

C'est bien dans ce cadre que notre Union Départementale, autour de Michel, Henri-Luc et Jean-Noël, s'est construite et a tissé des liens avec les autres organisations syndicales quand nous étions d'accord avec eux. L'indépendance n'a pas de prix et nous permet de discuter avec tous nos interlocuteurs sans jamais aucune gêne, car nous ne sommes attachés qu'à nos valeurs et nos propres orientations décidées par nos instances.

2018, c'est aussi une année de congrès, celui de notre confédération qui a su se renouveler au niveau de son bureau et par l'élection de notre Secrétaire Général Pascal PAVAGEAU.

C'est ce même Camarade qui a présidé notre congrès, celui des syndicats confédérés de l'Essonne. La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière est en marche pour assurer aux travailleurs de ce pays une représentation syndicale libre et indépendante, pour pouvoir porter les revendications des travailleurs du public comme du privé.

La résolution de notre congrès ne laisse aucun doute sur notre volonté de combattre les injustices pour ouvrir des perspectives à l'ensemble des salariés actifs, privés d'emploi et à la retraite.

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

La Sécurité Sociale de 45, l'Unedic, les Retraites, les Conventions Collectives, le code du travail et les statuts, etc. sont notre héritage.

Derrière notre confédération et notre Secrétaire Général nous saurons nous mobiliser, dès la rentrée.

Pour que notre détermination soit à la hauteur et entendue, il faut la partager.

Pour cela, il n'y a qu'une seule recette, il faut se développer pour que nos revendications soient fortes.

De grands rendez-vous nous attendent chaque mois, des élections sont à gagner dans les entreprises du privé et en fin d'année, nous aurons à progresser dans les élections de la fonction publique.

C'est dès aujourd'hui, que nous aurons besoin de toutes les forces départementales pour trouver des candidats et faire voter FO !

En avant, pour défendre la liberté syndicale et la République Sociale.

Christophe

Le Comte

Secrétaire

Général

de l'UD FO 91



Union Départementale

Force Ouvrière de l'Essonne

12, place des Terrasses de l'Agora - 91034 Evry cedex

Tél : 01.60.78.15.57

FAX : 01.60.77.96.94

e-mail : udfo91@gmail.com

Site : www.udfo91.fr

Directeur de publication :

Christophe LE COMTE

Rédacteur en Chef :

Philippe CLARET

Bulletin trimestriel

CPPAP N°0622 S 07348

Impression : SAXOPRINT

Ce numéro du syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de :

C. Le Comte, Secrétaire Général de l'UD FO 91, Philippe Claret, Rédacteur en chef - Johanna GASTON, SG adj - K. ECHARD, secrétaire administrative - Daniel ROUSSEAU, Président UDR FO 91 - Sabine TRIQUENAUX, DGFIP 91 - photos : Frédéric BLANC et Rosario MARMO.

« Il est normal pour un secrétaire général de soutenir les camarades dans l'action, comme les cheminots, les fonctionnaires, les salariés

d'Air France, de Carrefour... »

Pascal PAVAGEAU - *Le parisien* du 13 avril 2018



Implanter, Construire, Rénover et Défendre

Le onzième congrès de l'Union Départementale de la CGTFO de l'Essonne fut l'occasion de rappeler la bataille actuelle pour la défense de notre Bourse du travail de l'Essonne.

Ce point fut inscrit à la résolution générale (voir page centrale).

De Rémi à Jean-Noël en passant par Michel et Henri-Luc, ils auront tous apporté une pierre à l'édifice pour l'implantation de notre organisation en Essonne.

Le premier Rémi CAILLAT, fut le responsable de la Délégation départementale, qui se trouvait à Corbeil (chef lieu de l'époque), pour implanter notre organisation.

Michel ROIGNOT, premier Secrétaire Général de l'Union Départementale de la CGTFO de l'Essonne, fut avant son élection en 1984, un des maîtres d'œuvre de la commande, à la conception et réception de la Bourse du Travail départementale au 12, place des terrasses de l'Agora à Evry (91). Le Chantier fut livré en 1982.

Henri-Luc Nivelles, deuxième Secrétaire Général de notre UD était président du

Comité de gestion de notre Bourse du Travail à l'époque de la livraison des travaux de sa rénovation.

Jean-Noël LAHOZ, troisième Secrétaire Général a, quant à lui, co-organisé la bataille pour la défense de notre Bourse du travail et donc des locaux de notre Union Départementale.

FORCE OUVRIERE a toujours été impliquée pour notre siège essonnien. Bergeron est venu à l'occasion du 1er congrès et Pavageau nous aura soutenus lors des portes ouvertes en pleine bataille (18 mars 2017).

La négociation de la nouvelle convention est

toujours d'actualité et nous sommes toujours dans nos locaux.

Charge au nouveau bureau et à l'ensemble des militants de rester vigilants pour garantir la pérennité de notre maison, héritage de nos quatre camarades.



Jean-Noël



Henri-Luc, Rémi, Michel

Site de l'Union Départementale Force Ouvrière Essonne

FO91 <http://www.udfo91.fr>

ACCUEIL | L'ORGANISATION | INFORMATIONS | PRATIQUE | FORMATIONS | SYNDICATS

L'info de l'UD toujours en ligne

<p>RASSEMBLEMENT ET MEETING DU 27 JUIN 2017</p> <p>Plus de mille du travail ont répondu à l'appel ! Mardi 27 juin 2017 Une mobilisation réussie !</p> <p>FO 91</p>	<p>DÉFENSE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE L'ESSONNE</p> <p>Bourse du travail : les syndicats de l'Essonne ne lâcheront rien ! Rassemblement devant le Conseil Départemental - LUNDI 29 MARS 2017</p> <p>FO 91</p>	<p>RESOLUTION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 16 JUIN 2017</p> <p>Cliquez ici pour télécharger la résolution</p> <p>FO 91</p>
--	---	--

Scan to discover !



<http://www.udfo91.fr>

Download this free Unitag App to scan at unitag.io/app



Les nouvelles instances de l'UD FO 91

6

BUREAU

LE COMTE	Christophe	Secrétaire Général
THUAULT	Sylvia	Trésorière Générale
CLARET	Philippe	Secrétaire Adjoint
GASTON	Johanna	Secrétaire Adjointe
DOMINGUEZ	Marie-José	Membre du Bureau
ER-ROUFI	Laaziz	Membre du Bureau
MALACRINO	Giuseppe	Membre du Bureau

La Commission des Conflits

BODIN	DGFIP
Emmanuel	Public
LAPIERRE	Mairie de Savigny
Jean	Public
LAPLANCHE	Retraitée Action Sociale
Colette	Privé
ROUSSEAU	retraitée enseignement
Françoise	Public
EKOKA-PRISO	CPAM
Aurélié	Privé

La Commission de Contrôle

COURTOIS Didier	DGFIP - Public
HOTTOT Patrick	Santé - Public
FORGET Marie-Laure	CPAM - Privé

COMMISSION EXECUTIVE

Nom	Prénom	entreprise	fédération	
ANGONIN	Martine	Hôpital Etampes	SPS	public
AOUCHAR	Xavier	Mairie de Fleury	SPS	public
AUBERTIN	Stéphane	ISOCHEM	Chimie	privé
BATAILLER	Jean-Gérard	Mairie de Savigny	SPS	public
BENON	Jean Claude	CORA Massy	FGTA	privé
BERGER	Olivier	Préfecture	SFMI	public
BOUDHAOUIA	Baha	Keolis Seine Essonne	Transport	privé
BOYER	Lionel	DGFIP 91	Finance	public
CALMEL	Dominique	Mairie WISSOUS	SPS	public
CLARET	Philippe	ISOCHEM	Chimie	privé
COISSAC	Valérie	MACIF	FEC	privé
DA SILVA	Christine	CPAM	FEC	privé
DEJEAN	Thierry	Lycée R. Doisneau	FNEC	public
DOMINGUEZ	Marie-José	Mairie Linas	SPS	public
ERICHER	Jeannette	Maison Jeanne d'Arc	SDAS	privé
ER-ROUFI	Laaziz	XPO	Transport	privé
GAIGIER-DUVAL	Pascal	MACIF	FEC	privé
GASSELIN	Christophe	Collège Rosa LUXEMBOURG	FNEC	public
GASTON	Johanna	collège Dines Chiens	FNEC	public
GENONI	Christine	AFM	SDAS	privé
LE COMTE	Christophe	fnac SA	FEC	privé
MAKHLOUFI	Mounir	Tice	Transport	privé
MALACRINO	Giuseppe	Joffre Dupuytren	SPS	public
MASSEBEUF	Nicole	DDT91	FEETS	public
MICHELET	Olivier	SGP Police	FSMI	public
MICHOT	Patrick	Carrefour Etampes	FGTA	privé
MONTANARY	Nicolas	CPAM	FEC	privé
MORDREL	Charlotte	Collège J. Mermoz	FNEC	public
PINÇON	Pascal	Carrefour Etampes	FGTA	privé
POULLET	Clément	Collège Albert CAMUS	FNEC	public
ROUSSEL	David	Ecole Moulin à Vent	FNEC	public
SORIN	Pascal	CA CF	FEC	privé
THUAULT	Sylvia	CPAM	FEC	privé
TRIQUENAU	Sabine	DGFIP 91	Finance	public
VERANI	Stéphane	SGP Police	FSMI	public

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

Le 11ème congrès de l'Union Départementale de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière de l'Essonne, réuni le 15 juin 2018 à Evry, réaffirme son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens.

Le Congrès de l'UD FO 91 situe son action dans le droit fil des résolutions adoptées par la quasi-totalité des 3 500 délégués réunis lors du Congrès confédéral qui s'est tenu à Lille du 23 au 27 avril 2018.

Contre la régression sociale, c'est Résister !

Le congrès partage notamment la conclusion de la Résolution générale qui affirme :

« **Le Congrès soutient l'ensemble des syndicats FO, du public comme du privé, en combat et qui se mobilisent pour une juste répartition des richesses, pour garantir nos droits collectifs et nos statuts et pour résister à une logique d'individualisation de la société visant à « déprotéger » tous les travailleurs.**

Face à toutes les attaques actuellement en cours, les mobilisations se multiplient dans une multitude de secteurs dans les EHPAD, la fonction publique, Air France et Aéroport de Paris, la grande distribution, les banques, etc.

Le Congrès affirme en particulier son total soutien aux cheminots en grève depuis plusieurs semaines, et à la fédération FO des cheminots. Le Congrès exige le retrait du projet de loi, le maintien du statut particulier des cheminots, ainsi que le maintien du service public ferroviaire. Le Congrès apporte son soutien indéfectible aux travailleurs dans la lutte, en France et dans le monde entier.

Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève. Il donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral pour prendre toutes les dispositions

et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible.

Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés. »

Le congrès de l'UD FO 91 réaffirme son opposition : au pacte de responsabilité, à la loi Macron I, la réforme territoriale, à la loi El Khomri, aux Ordonnances Macron/Pénicaud, à la loi ORE (Parcoursup)... et exige le retrait de ces contre réformes.

Le congrès condamne : les annonces de SMIC régionalisés, du prélèvement à la source de l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques), présageant la fusion de l'IRPP et de la CSG.

Le congrès renouvelle son soutien aux actions engagées dans le département par ses syndicats et toutes les actions à venir :

dans le secteur de la santé, contre les suppressions de postes et les mesures d'économies remettant en cause les acquis des personnels à l'Hôpital Sud Francilien d'Evry-Corbeil, pour le maintien de la maternité de Dourdan, contre la fermeture programmée des hôpitaux d'Orsay, de Longjumeau et de Juvisy sur Orge qui supprime centaines de lits et d'emplois et restreint l'accès aux soins de proximité, contre la fermeture de l'hôpital Joffre, dans les écoles, contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui désorganise le service des enseignants et des agents territoriaux (ATSEM, animateurs...), contre les fermetures de classes, de postes, et des Centres d'Information et d'Orientation.

dans le commerce, contre les suppressions de milliers emplois au siège et dans les magasins Carrefour,

à la Caisse primaire d'assurance maladie, contre la fermeture de plus de la moitié des centres d'accueil existants et contre les nouvelles suppressions d'emplois,

à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis contre le manque d'effectifs et de moyens matériels qui remettent en cause la sécurité...

chez les cheminots, contre la réforme ferroviaire qui vise à détruire le statut et privatiser la SNCF par l'ouverture à la concurrence.

Contre la régression sociale, c'est Revendiquer !

Salaires

Pour le congrès, l'augmentation générale des salaires demeure une revendication prioritaire. Il en est de même des pensions, des retraites, des minima sociaux, de l'allocation adulte handicapé, de l'instauration de la prime transport obligatoire pour tous les salariés, et d'un SMIC à 1 370 euros net par mois, équivalent à 80% du salaire médian.



Défendre les Statuts, le Code du travail et les conventions collectives

Le congrès rappelle que les Statuts, le Code du travail et les conventions collectives doivent s'appliquer de manière pleine et entière à l'ensemble des travailleurs.

Le congrès exige le maintien du principe de faveur et de la hiérarchie des normes des textes, donc l'abrogation de la loi Travail et des ordonnances Macron.

Le congrès revendique l'abandon du programme « Action publique 2022 », que le gouvernement Macron/Philippe souhaite mettre en œuvre dans la continuité de ses prédécesseurs. Le Congrès réaffirme son attachement au statut général de la fonction publique, garant de l'indépendance des fonctionnaires, contre toute forme d'individualisation des carrières et des rémunérations.

Le congrès revendique le maintien du statut et du régime particulier des cheminots, l'abrogation de la loi ferroviaire adoptée le 14 juin 2018.

Emploi

Le congrès rappelle que le CDI à temps plein est la norme dans le Privé.

Le congrès exige une réelle politique de ré-industrialisation, favorisant l'activité et l'emploi.

Le congrès condamne la chasse aux chômeurs et leur stigmatisation permanente, alors qu'ils sont victimes de la politique ultralibérale portée par Macron/Philippe.

Conditions de travail

Le congrès dénonce l'individualisation des relations sociales à travers des objectifs, qui bien souvent sont inatteignables. C'est l'une des sources des « Burn-Out » et de suicides de salariés.

Le congrès affirme que l'amélioration des conditions de travail passe d'abord par la satisfaction des revendications. Il rappelle l'obligation légale, faite aux employeurs, de résultat quant à la protection de la santé des travailleurs.

Le congrès s'oppose à toute augmentation de la durée légale du travail, aujourd'hui à 35h, et revendique la réduction du temps de travail hebdomadaire sans diminution de salaire.

Le congrès revendique le retour des deux jours de repos consécutifs dont le dimanche. Il condamne la généralisation du travail du dimanche (remise en cause de la convention 106 de l'OIT), de soirée et de nuit.

Le congrès revendique le maintien de la médecine du travail et condamne toute tentative de substitution par la médecine généraliste sous tutelle du patronat.

Combattre toutes les discriminations et lutter pour l'égalité

Le congrès rappelle que chaque travailleur a droit à un vrai emploi et un vrai salaire : « à travail égal, salaire égal ».

Il revendique la requalification des temps partiels imposés en temps pleins.

Le congrès souligne l'importance de l'action syndicale en faveur de l'emploi salarié des personnes en situation d'handicap et se prononce contre tout accord inférieur au pourcentage prévu par la loi en matière d'emploi direct. Il dénonce la diminution programmée des ressources de l'AGEFIPH.

Le congrès rappelle que la lutte contre toutes les formes de discrimination est un aspect essentiel de l'action syndicale.

Le congrès condamne la volonté gouvernementale qui, à travers la loi Elan, vise à diminuer les objectifs de logement pour les personnes handicapées.

Protection Sociale - Santé

Le congrès tient à réaffirmer son attachement aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale qui consistent, notamment, à protéger les travailleurs et leur famille contre les risques de toute nature.

Il rappelle que la Sécurité Sociale de 1945 est un outil de progrès et de solidarité collective, basé sur le principe « cotiser selon ses moyens et en bénéficier selon ses besoins ».

Le congrès se prononce contre l'augmentation de la CSG et pour sa suppression. Il exige l'arrêt de la politique d'exonération des cotisations sociales qui contribue à « fabriquer le déficit de la Sécu ».

Le congrès revendique la création d'une couverture dépendance dans le cadre de la Sécurité Sociale et condamne l'instauration d'une journée de travail forcé et gratuit pour financer cela.

Le congrès dénonce les différentes Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) qui impose la suppression de milliers de postes. Ce qui se traduit par de nombreuses fermetures d'accueil en Essonne au détriment des assurés et du personnel.

Le congrès s'oppose toujours à la loi Bachelot « Hôpital,



patients, santé et territoire » (HPST) et à la loi Santé Touraine qui se traduit en Essonne par la volonté de fermer les hôpitaux de Longjumeau, Juvisy, Orsay, par la fermeture de l'hôpital de Joffre et de nombreux services hospitaliers. L'éloignement des structures hospitalières du patient est criminel.

Le congrès exige l'abrogation des lois Bachelot et Touraine.

Le congrès condamne la chasse aux chômeurs par les radiations à tour de bras. Il considère que la lutte contre le chômage passe en priorité par la défense des emplois existants.

Le congrès condamne la double peine subite par les victimes du libéralisme. Virés, radiés et maintenant, montrés du doigt parce que les chômeurs bénéficient de prestations sociales. Le congrès rappelle que les chômeurs ne bénéficient que de leur salaire différé, leur argent.

Formation professionnelle

Le congrès affirme son attachement à l'éducation permanente qui permet la promotion professionnelle et sociale de l'ensemble des travailleurs, ce qui s'oppose à l'enfermement appelé « adaptabilité », « employabilité »...

Le congrès revendique le retour du CIF supprimé par un leurre intitulé « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Le congrès soutient les revendications de son syndicat FO de l'AFPA, et exige avec lui le rétablissement d'un financement national de l'AFPA et la confirmation de ses missions pour délivrer des formations qualifiantes aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Concernant la formation professionnelle initiale, le Congrès revendique l'accès de tout jeune à une formation professionnelle qualifiante débouchant sur des diplômes nationaux. En cela, il s'oppose à la substitution des titres et diplômes nationaux par des blocs de compétences pour ne répondre qu'à une demande d'employabilité locale et immédiate. Le Congrès s'oppose au pilotage et au financement de la formation professionnelle par les branches professionnelles qui accélèrent le processus de remise en cause des titres et diplômes. Il dénonce également l'organisation de la mise en concurrence de la formation professionnelle scolaire et de l'apprentissage, contenue dans le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il réaffirme la nécessité de maintien de la formation professionnelle sous statut scolaire dans les lycées professionnels.

Défense de l'école républicaine

Attaché à l'école laïque et républicaine fondée sur la transmission des connaissances, le Congrès condamne toutes les mesures qui, dans l'Éducation Nationale, conduisent à la remise en cause de la laïcité, à la territorialisation des programmes et à l'éclatement des diplômes.



Le congrès revendique l'abrogation de la loi dite de « refondation de l'école » (loi Peillon 2013), qui fournit le cadre de toutes ces contre-réformes.

Le congrès revendique le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, permettant aux bacheliers d'accéder à la filière universitaire de leur choix.

Retraite

Le congrès revendique l'abrogation de tous les textes qui visent à retarder l'âge légal de départ à la retraite et à la diminution des pensions.

Le congrès réaffirme son attachement au système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle et exige le maintien du régime général, des retraites complémentaires, des régimes spéciaux. Il rejette le projet gouvernemental de régime universel de retraite par points.

Le congrès rappelle ses revendications : départ à la retraite à 60 ans à taux plein, le retour aux 37,5 annuités de cotisations (sur les périodes cotisées ou validées) et le calcul des retraites sur les dix meilleures années pour le privé et le maintien des six derniers mois pour le public.

Le congrès revendique un taux de remplacement à 75% du salaire moyen et une revalorisation des retraites et pensions indexées sur les salaires.

Le congrès exige le retrait de la CSG supportée par les retraités qui ont déjà cotisé toute leur vie professionnelle.

La justice prud'homale

Le congrès dénonce les contre-réformes : la loi « Macron » du 6 août 2015, la loi « travail » du 8 août 2016 et les ordonnances « Macron/Pénicaud » de septembre 2017 visant à décourager les travailleurs justiciables d'agir pour faire respecter leurs droits. Il en exige l'abrogation.

Le congrès revendique des moyens en temps et financiers pour une meilleure indemnisation des conseillers prud'homaux.

Droit syndical et Liberté syndicale

Le congrès confirme son opposition aux dispositions liberticides découlant de la position commune (du MEDEF, CGPME, CFTD et CGT), qu'il condamne.

Le congrès exige l'abrogation des contre-réformes qui ont réduit et vont réduire encore la représentation des travailleurs du privé comme du public.

Le congrès revendique le maintien et le retour de toutes les instances DP, CE, CHSCT.

Le congrès s'oppose à la volonté de supprimer les Commissions Administratives Paritaires (CAP) garantes de l'égalité de traitement des fonctionnaires.

Il s'oppose à toutes tentatives de remise en cause ou restriction des droits de grève et de manifester.

Le congrès réclame la libération de tous les militants syndicaux et ouvriers condamnés, persécutés pour avoir manifesté, milité pour la création de syndicats libres et indépendants.

Le congrès revendique le retour à la liberté totale de désigner des délégués syndicaux et autres représentants syndicaux, ainsi que la liberté de négocier en application de la recommandation de l'OIT.

Le congrès réaffirme son attachement au paritarisme et dénonce l'ingérence des pouvoirs publics dans la négociation collective nationale et interprofessionnelle.

Le congrès condamne les tentatives de remises en cause des locaux syndicaux, notamment ceux de la Bourse du Travail de l'Essonne, où loge l'Union Départementale. Ni le délogement, ni la précarité du bail, ni l'étranglement financier ne sont acceptables. La Bourse du Travail d'Evry est un haut lieu de la défense des intérêts particuliers des travailleurs, le congrès appelle tous les militants syndicalistes à rester vigilants quant à la suite donnée et les conditions dans lesquelles seront maintenues les organisations syndicales dans leur bourse du travail historique, créée à leur initiative et en particulier par l'action de la CGT-FO Essonnienne.

L'ensemble de ces attaques correspondent à la volonté affichée de mettre à mal les organisations libres et indépendantes. C'est une grave remise en cause de la



démocratie et de la République Sociale.

Les Services Publics, c'est la république

Le congrès revendique le rétablissement d'un véritable Service Public de proximité et condamne son démantèlement au bénéfice des maisons des services au public, véritable supercherie.

Le congrès dénonce la chimère de la fausse proximité des services publics virtuels des sites internet et des applications « SMARTPHONE ». Rien ne remplacera le contact humain.

Le congrès appelle tous ses militants à se mobiliser dans le cadre des élections dans la fonction publique. Chaque adhérent doit faire campagne auprès de son entourage pour voter et faire voter FORCE OUVRIERE.

Le congrès rappelle que ces élections auront une portée essentielle sur la représentativité de notre organisation à tous les niveaux.

Contre la régression sociale, c'est Reconquérir !

Face à cette situation historique de recul social et d'attaques d'une portée sans précédent, le congrès réaffirme qu'il fait sienne la conclusion de la Résolution générale du dernier congrès confédéral.

C'est dans ce sens, que le congrès appelle à la résistance contre toutes les contre-réformes annoncées et à la reconquête des droits confisqués par les gouvernements sur commande du patronat.

Le congrès appelle tous les militants de l'Essonne à s'inscrire dans la dynamique qui ouvrira des perspectives de progrès social.

Le congrès rappelle que rien n'a été obtenu sans un réel rapport de force. Que jamais, une grève par « délégation » n'a fait bouger les lignes sur l'ensemble.

Le congrès, conscient que seule une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur pourra faire aboutir nos revendications, demande à toutes les structures FO de l'Essonne de se tenir prêtes à répondre aux appels de l'Union Départementale, de l'URIF et de la Confédération qui iront dans ce sens.

Adoptée à l'unanimité



Grève à Carrefour le 31 mars 2018



Athis-mons, Epinay sur Orge, Etampes, Evry, La Ville du Bois, Les Ulis, Ste Geneviève des Bois, Villabé, les militants FO Carrefour hyper et proxi de l'Essonne ont répondu, avec détermination, à l'appel à la grève nationale.

Ils étaient très nombreux et motivés pour défendre leurs emplois et leur rémunération. Comme indiqué dans le précédent journal, c'est plusieurs milliers d'emplois qui vont être supprimés chez Carrefour, dont une grosse partie en Essonne, où se trouve le siège (Massy).

"Carrefour touche chaque année 400 millions d'aides de l'Etat via le CICE et l'exonération de cotisations salariales, ce qui débouche non sur les créations d'emplois promises mais sur des suppressions de postes." (Marianne 24/01/18).

L'Union Départementale remercie Frédéric Blanc (photographe FO hebdo) pour le reportage photo de la mobilisation sur Carrefour Ulis 2, visible sur :

<https://www.flickr.com/photos/force-ouvriere/albums/72157694469945864>

D'un collège à un autre... En grève pour faire entendre leurs revendications.

De Ris Orangis à Epinay sur Orge en passant par Chilly Mazarin, les collèges rencontrent les mêmes problèmes et c'est par la grève que les personnels ont décidé de faire entendre leurs mécontentements.

Le 5 avril, c'était à Ris Orangis au collège Jean Lurçat, le deuxième plus gros collège essonnien, que les parents



d'élèves et les enseignants étaient rassemblés pour dénoncer les effectifs de 28 élèves par classe dans un REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) et seulement 2,5 CPE (Conseiller Principal d'Éducation) pour près de 1000 élèves.

Impossible dans de telles conditions de s'occuper des élèves. Le maire s'est engagé à soutenir les demandes de renforcement des moyens portées à la direction académique de l'Essonne, le

15 mars dernier.

Le 10 avril, à Epinay sur Orge au collège André Maurois qui compte près de 700 élèves, une grève a éclaté. Pas de médecine scolaire, plus d'adjoint au principal... Une première pour ce collège qui n'a jamais connu de grève. Parmi les demandes, il y avait aussi l'augmentation des heures de surveillance et une classe supplémentaire de 4^{ème}.

Malgré les 10 kilomètres qui les séparent, ces deux collèges rencontrent les mêmes problèmes. Rien de viral, mais juste une conséquence des coupes sombres dans le budget de l'Éducation Nationale.

La mobilisation a fini par payer

En mai, les enseignants d'Epinay sur Orge ont finalement obtenu un adjoint pour finir l'année de manière plus sereine, preuve que leur mobilisation a porté ses fruits même si toutes leurs revendications n'ont pas été satisfaites. Le 7 juin, les personnels du collège de Chilly Mazarin se sont mis massivement en grève (établissement fermé pour la journée) et ont manifesté devant la direction académique, avec les fédérations de parents d'élèves, pour sauver un poste d'assistant d'éducation et un demi-poste d'infirmière scolaire et pour obtenir un

poste de CPE supplémentaire. Cette manifestation faisait suite à la remise en cause des promesses obtenues en décembre suite aux différentes mobilisations et grèves après l'agression d'un professeur de l'établissement qui a fait exploser le mécontentement faute de moyens nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions pour les personnels et les élèves.

Suite à cette puissante mobilisation, une délégation composée de personnels et d'une représentante des parents a été reçue dans la matinée par le chef de cabinet du directeur académique qui leur a annoncé que l'établissement conserverait à la rentrée 2018-2019 les postes attribués en décembre.

A chaque fois, l'Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne a apporté tout son soutien aux personnels en grève et elle a offert une visibilité aux revendications en les relayant, notamment par des communiqués de presse.



FO DGFIP 91, après le 22 mars, la mobilisation continue en Essonne.

FO de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Essonne dans le cadre d'un appel intersyndical a diffusé un tract aux usagers les 23/04 au centre d'Etampes-Arpajon, le 27/04 pour Yerres-Juvisy, le 2/05 pour Corbeil-Evry et le 4/05 pour Palaiseau-Massy.

C'est dans la continuité de la mobilisation par la grève de la fonction publique du 22 mars, où les militants des finances se sont très largement mobilisés, au-delà de l'habituel.

À ce propos, une vidéo de notre camarade Carine Dormy - contrôleur des impôts, est disponible sur le site de l'UD .

Dans ce tract, l'intersyndicale informe du rôle et des missions de la DGFIP et défend le service public menacé par la disparition des centres des impôts et trésoreries qui ferment au bénéfice de petites permanences dans les "Maisons du service au public". C'est l'éloignement des Services Publics qui continue à s'organiser.

Une autre information capitale est donnée, à propos du prélèvement de l'impôt à la source. C'est-à-dire que l'employeur se transformera en collecteur en lieu et place de la trésorerie. (voir ci-dessous un extrait du tract distribué)

En 20 ans, la DGFIP a perdu 38 000 emplois et connu nombre de restructurations et autres fusions de services qui désorganisent le travail.

NON AU PRELEVEMENT A LA SOURCE (PAS)

Alors que le gouvernement prétend que le PAS va apporter une «simplification» aux contribuables, les agents de la DGFIP expliquent depuis plus d'un an que le système va au contraire compliquer les choses!

- ⇒ Une déclaration des revenus sera toujours obligatoire afin de calculer le taux de prélèvement qui sera transmis.
- ⇒ Par ailleurs, le délai pour le remboursement du trop-perçu (dons, crédits d'impôts divers, etc...) sera très long, entre 9 mois et 15 mois, selon l'état de saturation des services, qui subiront entre 16 000 et 18 000 suppressions de postes d'ici 2022.
- ⇒ L'impôt ne s'adaptera pas automatiquement à la



situation familiale : Le contribuable devra signaler taux à la baisse via le site internet... ou attendre le dépôt de la déclaration l'année suivante et le remboursement du Trésor Public !

- ⇒ Les salariés en CDD qui ne seraient pas imposables seront quand-même prélevés à la source.
- ⇒ En cas d'employeurs multiples, chacun d'entre eux procédera pour les revenus qu'il verse à un prélèvement. À charge pour l'administration fiscale de transmettre les bons taux à chaque entreprise. La lecture par le contribuable n'en sera pas facilitée...

Pour l'augmentation du pouvoir d'achat des pensions et retraites

Les retraités FO de l'Essonne en ordre de bataille

Jamais les retraités n'ont été la cible d'autant d'attaques de la part des gouvernements successifs contre leurs droits et leur pouvoir d'achat :

- ⇒ gel des pensions et retraite depuis 5 ans
- ⇒ désindexation des pensions et retraites sur les salaires
- ⇒ suppression de la demi-part supplémentaire pour parents isolés, veuves et veufs
- ⇒ instauration d'une taxe de 0,3% (la CASA) pour financer la perte d'autonomie
- ⇒ suppression de l'exonération fiscale des majorations de pensions pour les parents ayant eu 3 enfants ou plus
- ⇒ et pour couronner le tout : augmentation de 1,7% de la CSG (pour un retraité qui touche 1 500 € par mois, la perte est de 306 € par an !)

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement s'attaque maintenant aux pensions de réversion et annonce une nouvelle contre-réforme des retraites (instauration d'un régime universel par points) où tout le monde sera perdant !

C'est dans ce contexte et après 3 manifestations successives (fin 2017, le 15 mars et le 14 juin) que s'est tenue mercredi 20 juin l'Assemblée Générale de l'Union départementale des retraités et préretraités de l'Essonne (UDR FO 91). AG présidée par Christophe LE COMTE, secrétaire général de l'UD FO, en présence

de Didier HOTTE, secrétaire général-adjoint de l'Union confédérale des retraités Force Ouvrière (UCR FO) et avec la participation de 18 camarades retraités de différents syndicats du public et du privé.

Après une riche discussion, l'AG a adopté à l'unanimité un rapport d'Orientation définissant ses revendications en matière de pouvoir d'achat, de santé et d'accès aux soins, de prise en charge de la perte d'autonomie.

L'AG a procédé au renouvellement de ses instances et a élu un Conseil d'Administration de 19 membres et un Bureau en son sein de 7 membres (Daniel ROUSSEAU, président, Jacques VEILLON, secrétaire général, Jean PETILLON, trésorier, Jacques PITIOT, secrétaire-adjoint, Régine LEFEBVRE, trésorière-adjointe, Louis COUTURIER et Claude VIZET)

Nous invitons tous les retraités, les préretraités (et les futurs retraités) à rejoindre l'UDR FO 91 et à se mobiliser avec les salariés actifs, à l'appel de la Confédération FO et de l'UD FO, pour mettre un coup d'arrêt à la remise en cause de nos droits et acquis sociaux.



En présence de Didier HOTTE

Secrétaire adjoint de l'UCR



ELECTIONS HLM 2018

**LOCATAIRES COMME VOUS,
SOUTENUS PAR NOUS,
ÉLUS PAR VOUS.**



AFOC

Association de Consommateurs et de Locataires
www.afoc.net - afoc@afoc.net

Votez
pour vos représentants
aux élections des locataires

Du 15 novembre au 15 décembre 2018

L'AFOC revendique le maintien du dispositif de gel des loyers pour les années à venir et défendra cette position auprès des députés et sénateurs

qui ne devraient subir ni hausse, ni modulation des loyers en 2018.

L'AFOC, qui revendique la préservation du pouvoir d'achat des ménages, considère indispensable de prolonger ce dispositif sur plusieurs années afin de limiter l'impact financier pour les locataires des mesures annoncées dans le projet de loi Elan .

GEL DES LOYERS HLM EN 2018

Communiqué de presse AFOC

Paris, le 13 avril 2018

L'AFOC se félicite du gel des loyers Hlm jusqu'au 31 décembre 2018, issu de la loi de finances pour 2018 .

Si cette mesure est très loin de compenser la baisse des APL décidée par le gouvernement en fin d'année 2017, elle représente néanmoins un intérêt certain pour les locataires du parc Hlm

Craignant une augmentation brutale des charges locatives suite aux arbitrages qui seront adoptés par de nombreux bailleurs comme la réduction du volume des réhabilitations ou encore la baisse de la maintenance courante, l'AFOC revendique le maintien du dispositif de gel des loyers pour les années à venir et défendra cette position auprès des députés et sénateurs lors du prochain examen parlementaire du projet de loi Elan.



ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE 2018

FO